MAIRIE DE CHEVINAY
CHEVINAY
69210
Tel : 04 74 70 42 63
Fax : 04 74 70 37 02

Conseil Municipal n° 2026-7
Mardi 22 septembre 2026

Présents : Christian DERBOUL, Frédéric PAULOIS, Françoise LEMERLE, Liliane DENIS, Virginie LAMONTAGNE, Hervé MOISSONNIER, David LECOANET, Chrystel ANTOINE, Cédric JOLY, Paul CALVET, Johann RONY, Caroline GIMENEZ, Iléna PONS.

Absent excusé : Louis PASCUAL (pouvoir donné à Françoise LEMERLE), Sandrine THOMAS (pouvoir donné à Caroline GIMENEZ).

Date de convocation : 17 septembre 2026

La séance est ouverte à 20 heures et levée à 21 heures et 30 minutes.

DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°1 : Approbation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le SIDESOL a présenté son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2025. Ce rapport présente le fonctionnement, les missions et les moyens du service.

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport annuel 2025.

Ce document est consultable en Mairie aux horaires d'ouverture au public.

Délibération adoptée à l'unanimité

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

Délibération n°2 : Désapprobation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public « Déchets »

La Communauté de Communes a présenté son un rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public « Déchets ». Ce rapport présente le fonctionnement, les missions et les moyens du service.

Le Conseil Municipal a désapprouvé le rapport annuel 2025.

Ce document est consultable en Mairie aux horaires d'ouverture au public.

15 votes contre, 0 vote pour, 0 abstention.

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

Délibération n°3 : Convention de mise à disposition des locaux communaux aux associations

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de définir les conditions de mise à disposition des locaux communaux aux associations.

Et demande au Conseil Municipal de donner un avis sur les modalités décrites dans la convention type et de l'autoriser à la signer.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de mise à disposition des locaux communaux aux associations et autorise le Maire à la signer avec les différentes associations.
Ces mises à disposition sont consenties à titre gracieux.

Délibération est adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

1. Solutions envisagées face au problème de surcharge, du nombre d'enfants présents à la cantine et à la garderie : différentes pistes ont été évoquées en séance.

2. Etude sur les moyens à mettre en place à l'école en période de canicule : un groupe de travail a été créé, pour une mise en œuvre progressive dans les prochaines années (isolation, climatisation, etc).

3. Commission environnement :
 - Opération **« Nettoyons la Nature » : samedi 3 octobre 2026 de 8h30 à 12h** (rendez-vous derrière la mairie),
 - Projet d'implantation de plantations au Clos Martinon.

4. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde en cours de validation.